

**Tableau de correspondance avec le Rapport Développement Durable 2016**

PRINCIPES DU GLOBAL COMPACT	ACTIONS LABORATOIRES M&L
<b>DROITS DE L'HOMME</b>	
1. Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme.	- Promotion par la déclaration d'adhésion au Global Compact dans le Rapport RSE → <b>Rapport p.4</b> - Charte éthique → <b>Rapport p.13</b> - Partenariat SEDEX → <b>Rapport p.14</b> - Programmes philanthropiques en soutien de l'activité économique des femmes au Burkina Faso → <b>Rapport p. 25</b>
2. Veiller à ne pas se rendre complice de violations des droits de l'homme.	- Charte éthique et processus d'achat responsable → <b>Rapport p.13 et 14</b> - Partenariat SEDEX → <b>Rapport p.14</b>
<b>NORMES DU TRAVAIL</b>	
3. Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective.	- Dialogue avec les salariés / Great place to work → <b>Rapport p.21</b> - Association de salariés au sein du Groupe (ex. Le Rucher du Cade)
4. Eliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.	- Adhésion au GC → <b>Rapport p.4</b> - Charte éthique et processus d'achat responsable → <b>Rapport p.13 et 14</b>
5. Abolir le travail des enfants.	- Partenariats équitables et durables → <b>Rapport p.15 à 18</b> - Processus d'achat responsable et implication des fournisseurs → <b>Rapport p.13 et 14</b>
6. Eliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession.	- Promotion de l'égalité Homme- Femme avec la signature d'un contrat pour la mixité des emplois et l'égalité professionnelle ; - Recrutement direct et indirect de personnes en situation de handicap ; - Partenariat durable avec l'IMS entreprendre ; - Partenariat avec Passeport Avenir pour accompagner les jeunes issus de milieux populaires dans leur réussite scolaire et professionnelle. → <b>Rapport p.23</b>  - Programme de mécénat Abeilles de Cocagne → <b>Rapport p.26</b>
<b>ENVIRONNEMENT</b>	
7. Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.	- Processus d'évaluation de nos produits → <b>Rapport p.19</b> - Sensibilisation des salariés aux éco-gestes : éco-énergie, tri sélectif, co-voiturage... → <b>Rapport p.8 et 9</b> - Programme « Sustainable Communities » et préservation de la biodiversité → <b>Rapport p.10-11 et 15 à 18</b> - Mesure des émissions de gaz à effet de serre → <b>Rapport p. 7</b>

<p>8. Entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Démarche de certification ISO 14001 → <b>Rapport p.7</b></li> <li>- Réduction du fret aérien → <b>Rapport p.7</b></li> <li>- Plan de Déplacement Entreprise → <b>Rapport p.8</b></li> <li>- Approvisionnement des boutiques en électricité renouvelable → <b>Rapport p.9</b></li> </ul>
<p>9. Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Démarche d'éco-conception: formule, pack et boutiques → <b>Rapport p.8 et 9</b></li> </ul>
<b>LUTTE CONTRE LA CORRUPTION</b>	
<p>10. Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner et sensibiliser les fournisseurs → <b>Rapport p.14</b></li> <li>- Formation aux achats responsables → <b>Rapport p.13</b></li> <li>- Charte éthique → <b>Rapport p.13</b></li> </ul>